

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section **PSY7416**

Titre **Neuropsychologie : Méthodes d'intervention**

Nombre de crédits 3 crédits
Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.

Trimestre et année **Automne 2026**

Horaire Lundi 12h30 à 15h30
Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.

Mode d'enseignement¹ En personne
Voir la [définition de chaque mode d'enseignement](#).

Site StudiUM disponible Oui

Description courte et préalables du cours disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom Sylvie Belleville

Coordonnées sylvie.belleville@umontreal.ca

Disponibilités Lundi à vendredi de 9hrs à 17hrs, par courriel. Une réponse vous sera donnée à l'intérieur de 48 heures.

Auxiliaire d'enseignement (1)

Nom A déterminer

Coordonnées A déterminer

Disponibilités A déterminer

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Comprendre le domaine des interventions en neuropsychologie et leur sous-bassement ; Connaitre diverses méthodes d'intervention en neuropsychologie ; Apprendre à mettre en place un plan d'intervention.

Objectifs spécifiques

- Connaître les types d'intervention et les grands modèles sur lesquelles ils reposent.
- Connaître les approches utilisées fréquemment en intervention neuropsychologique.
- Exercer son jugement clinique et théorique pour identifier et décrire les interventions cognitives pouvant être proposées à des personnes ayant des atteintes cognitives en distinguant le(s) facteur(s) devant être ciblé(s) ou considérés pour l'intervention.
- Élaborer un plan d'intervention détaillé intégrant l'ensemble des composantes pertinentes pour l'intervention.
- Adopter une approche holistique/systémique/écologique de l'intervention.
- Intégrer lorsqu'approprié les approches individuelles et les approches holistique/systémique/écologique de l'intervention.
- Compréhension et prise en contexte du contexte personnel, familial, social et culturel et des principes

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

- Comprendre le processus de développement et d'évaluation des interventions cognitives et capacité à juger de la qualité des données dans ce domaine.
- Capacité d'appliquer la théorie et les principes scientifiques au domaine de l'intervention.
- Prise en considération des caractéristiques cliniques et cognitives aussi bien que du contexte et des caractéristiques culturelles et personnelles du client (éducation, croyances, milieu culturel, caractéristiques linguistiques et de communication, contexte psychosocial, famille, âge, genre et sexe) dans le type d'interventions à proposer.
- Habileté à formuler un plan d'intervention selon une analyse personnelle et systémique (contextes familial, social et culturel) de la problématique.
- Capacité d'identifier une ou des stratégies d'intervention adaptées à la problématique du client et à son contexte.
- Intégrer lorsqu'approprié les approches individuelles et les approches systémiques de l'intervention.
- Jugement clinique et conceptualisation d'un problème lié aux interventions.
- Capacité d'évaluer les effets de l'intervention et d'en faire le suivi.
- Adaptation des connaissances et des habiletés d'intervention selon les caractéristiques individuelles et culturelles de la clientèle.

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|---|--|
| ☒ Prestations magistrales | ☒ Conférences (invités) |
| ☒ Lectures personnelles | ☒ Échanges en groupe |
| ☒ Exercices pratiques | ☒ Présentations étudiantes |

Plan de cours

- | | |
|---|---|
| ☒ Mises en situation / Jeux de rôle | ☐ Classe inversée / Apprentissage autonome |
| ☒ Illustrations de cas | ☒ Observation / Démonstration |
| ☐ Exercices réflexifs | ☒ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) |

Démonstration d'outils d'intervention

Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).

Plan de cours

► Calendrier des activités

NOTE : Ne pas modifier le gabarit. Une mention doit apparaître pour chacune des semaines du calendrier, même s'il n'y a pas de cours.

Dates	Séance	Contenus	Activités ou évaluations	Travail personnel
Semaine 1 Lundi, 31 août 2026	1	CONTENUS DU COURS ET MÉTHODE D'ÉVALUATION -Formation des équipes (équipes de 4 pour la présentation des programmes ; équipes de 2 pour la présentation des plans d'intervention). -Sélection du cas. -Identification des dates de présentations pour les programmes d'intervention. -Présentation des contenus et critères pour présentations et plan d'intervention. BASES THÉORIQUES ET TYPES D'INTERVENTIONS -Modèles de réserve et neuroplasticité. -Modèles du NIH sur le développement et l'évaluation des interventions comportementales. -Modèle de l'organisation de la santé sur la production du handicap. -Types d'intervention. -Approche systémique/holistique/écologique en intervention neuropsychologique.	Cours magistral, présentation des cas et organisation des travaux.	CHOIX DES CAS : - <i>Cas neuropsychologiques</i>. Matériel préparé par la professeur. (mis à la réserve). - C. Moroni et P. Narme (2016). <i>20 cas cliniques en neuropsychologie</i>, Chap. 1, Chap. 7, Chap 11, Chap. 15, Chap. 16, Chap. 17. Dunod. (mis à la réserve). LECTURES FACULTATIVES : - J.A. Kleim et T.A. Jones (2008) Principles of Experience-Dependent Neural Plasticity: Implications for Rehabilitation After Brain damage. <i>J. Speech Language and Hearing Research</i>, S225-239. - M. Lovden et al (2010) A Theoretical Framework for the Study of Adult Cognitive Plasticity. <i>Psychological Bulletin</i>, 136. 659-676. -B.A. Wilson (1997). Cognitive rehabilitation: How it is and how it might be. <i>Journal of</i>

Plan de cours

*the International
Neuropsychological Society, 3,
487–496.*

Semaine 2	CONGÉ			
Lundi, 7 sept. 2026 (FÉRIÉ)				
Semaine 3	2	APPROCHE ET OBJECTIFS CLINIQUES	Cours magistral	LECTURES OBLIGATOIRES :
Lundi, 14 sept. 2026		-Grands principes associés aux interventions. -Approche holistique et systémique : l'individu, son milieu social et son environnement. -Prise en contexte du contexte familial, social et culturel. -Identification des objectifs d'intervention (SMART). -Mesure des effets dans un contexte clinique. -Plan d'intervention.		- A. Shapiro-Rosenbaum et K. Ganci (2022) Principles of cognitive rehabilitation. <i>in</i> K. Cicerone et al (Eds) <i>Cognitive rehabilitation manual and textbook</i>. Chap. 1, pages 3-30. American Congress of Rehabilitation Medicine. - X. Séron, X., & M. Van der Linden. Objectifs et stratégies de la revalidation neuropsychologique <i>in</i> X. Séron, X. et M. Van der Linden (Eds.). (2016). <i>Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte: Tome 2 - Revalidation</i>. Chap. 1, pages 3-12. De Boeck Supérieur. - X. Séron, X., & M. Van der Linden. Le patient dans son environnement social et familial <i>in</i> X. Séron, X. et M. Van der Linden (Eds.). (2016). <i>Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte: Tome 2 -</i>

Plan de cours

Revalidation. Chap. 21, pages 455-481. De Boeck Supérieur.

- S. Willems (2025) La prise en charge neuropsychologique : apports théoriques et pratiques. *in* P. Allain, F. Banville, P. d'Honinckthum, A. Potet et C. Vallat-Azouvi. (Eds) *La rééducation neuropsychologique de l'enfant à l'adulte*. Chap. 1, pages. 9-43. De Boeck Supérieur.

Semaine 4
Lundi, 21 sept. 2026

3

LES INTERVENTIONS CIBLANT LA MÉMOIRE

-La mémoire épisodique et prospective : approches individuelles et systémiques.
-Présentation d'un programme d'intervention par l'Équipe 1

Cours magistral ; exposé-étudiant et exercices hands-on.

LECTURE OBLIGATOIRE :

- M. Van der Linden, F. Goyette et X. Séron (2016) La revalidation des troubles de la mémoire à long-terme *in* X. Séron et M. Van der Linden (Eds.). *Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte: Tome 2 - Revalidation*. Chap. 7, pages 105-144. De Boeck Supérieur.

LECTURES FACULTATIVES :

- RD. Eberle et TF. Berguist (2022) Rehabilitation of memory impairments. *in* K. Cicerone et al (Eds) *Cognitive rehabilitation manual and textbook*. Chap. 5, pages 127-

Plan de cours

				160. American Congress of Rehabilitation Medicine. - A. Ernst (2025) Rééducation des troubles de la mémoire autobiographique et de la pensée future. <i>in</i> P. Allain, F. Banville, P. d'Honinckthum, A. Potet et C. Vallat-Azouvi. (Eds) <i>La rééducation neuropsychologique de l'enfant à l'adulte</i> . Chap. 11, pages 236-250. De Boeck Supérieur.
Semaine 5 Lundi, 28 sept. 2026	4	LES INTERVENTIONS CIBLANT LES TROUBLES VISUO-SPATIAUX ET L'HÉMINÉGLIGENCE -Les troubles visuo-spatiaux et l'héminégligence : approches individuelles et systémiques. Arnaud Saj (conférencier invité) -Présentation d'un programme d'intervention par l'Équipe 2	Cours magistral ; exposé-étudiant et exercices hands-on.	LECTURES OBLIGATOIRES : - P. Azouvi (2016) Revalidation de la négligence unilatérale. <i>in</i> X. Séron, X. et M. Van der Linden (Eds.). <i>Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte: Tome 2 - Revalidation</i> . Chap. 14, pages 283-319. De Boeck Supérieur. - D.M. Langenbahn (2022) Rehabilitation of visuospatial and praxic impairment. <i>in</i> K. Cicerone et al (Eds) <i>Cognitive rehabilitation manual and textbook</i> . American Congress of Rehabilitation Medicine.

Plan de cours

Semaine 6 Lundi, 5 oct. 2026 (CONGÉ - Élections)	CONGÉ	INTERVENTIONS AUPRÈS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS -Interventions individuelles et systémiques chez l'enfant et l'adolescent. -Interventions auprès de l'école et des familles.	Lectures individuelles	LECTURES OBLIGATOIRES : - M.R Rueda, L.M. Cómbita et JP. Pozuelos (2021) Cognitive Training in Childhood and Adolescence. In T. Strobach et J. Karbach (Eds) <i>Cognitive Training. An Overview of Features and Applications</i> . Pages 127-139. Springer. - Byard, K., Fine, H., & Reed, J. (2011). Taking a developmental and systemic perspective on neuropsychological rehabilitation with children with brain injury and their families. <i>Clinical Child Psychology and Psychiatry</i> , 16, 165–184. -D'Amato, R. C., Crepeau-Hobson, F., Huang, L. V., & Geil, M. (2005). Ecological neuropsychology: An alternative to the deficit model for conceptualizing and serving students with learning disabilities. <i>Neuropsychology Review</i> , 15, 97–103.
Semaine 7 Lundi, 12 oct. 2026 (FÉRIÉ)	CONGÉ	Férié	CONGÉ	CONGÉ

Plan de cours

Semaine 8

Lundi, 19 oct. 2026
(CONGÉ)

SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)

Semaine 9

Lundi, 26 oct. 2026

6

INTERVENTIONS AUPRÈS DES PERSONNES AVEC SPECTRE DE L'AUTISME

Ce cours aura lieu par visio-conférence.

-Personnes avec spectre de l'autisme : approches individuelles et systémiques.

Anne-Marie Nader et Claudine Jacques avec la contribution de Valérie Courchesne
(conférencières invitées).

Cours magistral ; exposé-étudiant et exercices hands-on.

LECTURE OBLIGATOIRE :

-A. Côté, P. Grégoire et V. Courchesne, V. (2026). Au-delà des mots, la complexité du diagnostic différentiel et du traitement des comportements ritualisés sévères chez un adolescent autiste sans langage fonctionnel avec une déficience intellectuelle : un rapport de cas. *Santé mentale au Québec*. 51, 245-256.

- MA Lamarche, AM Nader, V. Courchesne (2026) Revue narrative sur les pratiques enseignantes favorables aux enfants autistes. *Revue de la Neurodiversité*. 3, 1-34.

-C. Jacques et al (2024) A New model for the diagnostic assessment services trajectory for neurodevelopmental disorders. *Frontiers in Rehabilitation Sciences*. 5: 1426966.

Plan de cours

Semaine 10 Lundi, 2 nov. 2026	7	INTERVENTIONS AUPRÈS DES PERSONNES AVEC UN TRAUMATISME CRÂNIO-CÉRÉBRAL -Traumatismes crânio-cérébraux : approches individuelle et systémique. Eduardo Cisneros (conférencier invité) -Présentation d'un programme d'intervention par l'Équipe 3.	Cours magistral ; exposé-étudiant et exercices hands-on.	-Y. Dandil, K. Smith, E. Kinnaïrd, C. Toloza et K. Tchanturia (2020) Cognitive rehabilitation in Autism Spectrum Condition : A Systematic Review. <i>Frontiers in Psychiatry</i>, 11, 722. LECTURES OBLIGATOIRES : - J. Ponsford et al. (2023) INCOG 2.0 Guidelines for Cognitive Rehabilitation Following Traumatic Brain Injury, Part II: Attention and Information Processing Speed. <i>Head Trauma Rehabilitation</i>, 38, 38-51. - J. Elias et al. (2023) INCOG 2.0 Guidelines for Cognitive Rehabilitation Following Traumatic Brain Injury, Part III : Executive functions. <i>Head Trauma Rehabilitation</i>, 38, 52-64. - D. Velikonja et al. (2023) INCOG 2.0 Guidelines for Cognitive Rehabilitation Following Traumatic Brain Injury, Part V : Memory. <i>Head Trauma Rehabilitation</i>, 38, 83-102.
----------------------------------	---	--	--	---

Plan de cours

				- J.S. Kreutzer et al. (2009) A preliminary investigation of the brain injury family intervention: Impact on family members. <i>Brain Injury</i> , 23, 535-547.
Semaine 11	8	LES INTERVENTIONS CIBLANT LA MÉMOIRE DE TRAVAIL, L'ATTENTION ET LES FONCTIONS EXÉCUTIVES	Cours magistral ; exposé-étudiant et exercices hands-on	LECTURES OBLIGATOIRES :
Lundi, 09 nov. 2026		-La Mémoire de travail et l'attention. -Les fonctions exécutives. Marie-Julie Potvin (conférencière invitée). -Présentation d'un programme d'intervention par l'Équipe 4.		- J. Karbach et J. Kray (2021) Executive function training. In T. Strobach et J. Karbach (Eds) <i>Cognitive Training. An Overview of Features and Applications</i> . Pages 199-212. Springer. - A. Shapiro-Rosenbaum, J. V. Wethe et A. Yi (2022) Rehabilitation of attention impairments. in K. Cicerone et al (Eds) <i>Cognitive rehabilitation manual and textbook</i> . Chap. 6, pages 179-199. American Congress of Rehabilitation Medicine. - M. Van der Linden, F. Coyette et X. Séron. La revalidation des troubles exécutifs. in X. Séron, X. et M. Van der Linden (Eds.). (2016). <i>Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte: Tome 2 - Revalidation</i> . Chap. 17, pages 363-388. De Boeck Supérieur.

Plan de cours

Semaine 12 Lundi, 16 nov. 2026	9	INTERVENTIONS AUPRÈS DES AINÉS COGNITIVEMENT SAINS OU AVEC UN TROUBLE NEUROCOGNITIF MINEUR -Approches individuelles et holistiques. -Approche préventive, modèle de l'engagement et interventions multifactorielles. -Interventions de groupe. -Présentation d'un programme d'intervention par l'Équipe 5	Cours magistral ; Exposé-étudiant et exercices hands-on.	LECTURES OBLIGATOIRES : -S. Willis et S. Belleville (2016) Cognitive training in later adulthood. In KW. Schaie et SL Willis (Eds) <i>Handbook of the Psychology of Aging</i> . Eighth Edition. Pages 219-243. Elsevier. -Belleville, S., Gilbert, B., Fontaine, F., Gagnon, L., Ménard, E., & Gauthier, S. (2006). Improvement of episodic memory in persons with mild cognitive impairment and healthy older adults: evidence from a cognitive intervention program. <i>Dementia and geriatric cognitive disorders</i> , 22, 486-499.
Semaine 13 Lundi, 23 nov. 2026	10	INTERVENTIONS AUPRÈS DES AINÉS AVEC UN TROUBLE NEUROCOGNITIF MAJEUR -Approches individuelles et systémiques auprès des personnes avec trouble cognitif majeur. -Approche sur l'environnement et le milieu. -Interventions auprès des familles et proches-aidants.	Cours magistral ; Exposé-étudiant et exercices hands-on.	– L. Clare (2017) Rehabilitation for people living with dementia: a practical framework of positive support. <i>PLOS Medicine</i> , 14: e1002245. - M. Van der Linden et AC Juillerat Van der Linden. Les interventions psychologiques

Plan de cours

-Présentation d'un programme d'intervention par
l'Équipe 6

et psychosociales chez les personnes présentant une démence légère à modérée. in X. Séron, X. et M. Van der Linden (Eds.). (2016). *Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte: Tome 2 - Revalidation*. Chap. 19, pages 411-436. De Boeck Supérieur.

- AC Juillerat Van der Linden et M. Van der Linden. Les interventions psychologiques et psychosociales chez les personnes présentant une démence sévère. in X. Séron, X. et M. Van der Linden (Eds.). (2016). *Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte: Tome 2 - Revalidation*. Chap. 20, pages 437-454. De Boeck Supérieur.

Semaine 14 Lundi, 30 nov. 2026	11	PRÉSENTATION DE CAS ET PLANS D'INTERVENTION.	Exposé-étudiant.
Semaine 15 Lundi, 7 déc. 2026	12	PRÉSENTATION DE CAS ET PLANS D'INTERVENTION.	Exposé-étudiant.
Semaine 16 Lundi, 14 déc. 2026	CONGÉ	Semaines d'examen	Travail individuel sur plan d'intervention.
Semaine 17 Lundi, 21 déc. 2026	CONGÉ	Semaines d'examen	Travail individuel sur plan d'intervention.

Plan de cours

- Notes :
- Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
 - Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
 - Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
 - Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
 - Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Présentation orale	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Démonstration pratique de l'administration d'une approche, stratégie ou programme de réadaptation neuropsychologique. En groupe de 4 personnes et note commune.	Entrer la date.	30
Présentation orale	NON	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Exposé oral et discussion. <u>Présentation du cas</u> : Profil neuropsychologique, aspects psychologiques et contexte psychosocial et culturel, objectifs à court et long-terme de l'intervention. <u>Présentation du plan d'intervention</u> : Type(s), domaine, stratégies, étapes, critères d'arrêt, évaluation des effets. Équipe de 2 personnes et note commune.	Entrer la date.	30
Remise de travail en ligne	OUI	Autre (voir consignes sur StudiUM)	Travail écrit. Présentation écrite du cas et plan d'intervention (selon les instructions présentées au cours 1) <u>Présentation du cas</u> : profil neuropsychologique, aspects psychologiques et contexte psychosocial et culturel, objectifs à court et long-terme de l'intervention. <u>Présentation du plan d'intervention</u> : Type(s), domaine, stratégies, étapes,	2026-12-16	40

Plan de cours

critères d'arrêt, évaluation des effets.
Équipe de 2 personnes et note commune.

Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux À déposer sur studium

Utilisation de l'IA générative L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le [site des bibliothèques](#) pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative.

Matériel autorisé aux examens Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

NOTE IMPORTANTE : Les personnes étudiantes bénéficiant d'un accommodement de type « **feuille aide-mémoire** » se verront refuser l'accommodement dans tous les cours du département de psychologie, à moins qu'un tel matériel soit autorisé explicitement par la personne enseignante pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cours.

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Documents (obligatoires)	Voir plan de cours
Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)	X. Séron, X., & M. Van der Linden (2016). <i>Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte</i>. De Boeck. K. Cicerone et al (2022) <i>Cognitive rehabilitation manual and textbook</i>. American Congress of Rehabilitation Medicine. <i>Cas neuropsychologiques</i>. Matériel préparé par la professeure. C. Moroni et P. Narme (2016). <i>20 cas cliniques en neuropsychologie</i>. Dunod T. Strobach et J. Karbach (2021) (Eds) <i>Cognitive Training. An Overview of Features and Applications</i>. Springer.
Équipement ou matériel obligatoire	Matériel de rééducation à la testothèque

Ressources complémentaires

Documents

Sites Internet

Guides

Autres

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496> . Vous y trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie (voir au bas de la section).

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entraînera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.